

**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal
du 24 décembre 2021
10 h**

**Séance tenue le vendredi 24 décembre 2021
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier
et par téléconférence**

Cette assemblée s'est tenue exceptionnellement à huis clos. Toutes les personnes élues ci-après nommées étaient présentes par téléconférence à l'exception de la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, qui était présente en salle du conseil.

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mme Ericka Alneus, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, M. Michel Bissonnet, Mme Christine Black, Mme Nancy Blanchet, Mme Josefina Blanco, Mme Caroline Bourgeois, M. Éric Alan Caldwell, Mme Lisa Christensen, Mme Catherine Clément-Talbot, M. Josué Corvil, M. Stéphane Côté, Mme Mary Deros, M. Laurent Desbois, M. Richard Deschamps, M. Alan DeSousa, M. Benoit Dorais, M. Sterling Downey, Mme Angela Gentile, Mme Effie Giannou, Mme Marianne Giguère, Mme Nathalie Goulet, Mme Vicki Grondin, Mme Alia Hassan-Cournol, Mme Andrée Hénault, M. Julien Hénault-Ratelle, Mme Virginie Journeau, Mme Gracia Kasoki Katahwa, M. Benoit Langevin, Mme Laurence Lavigne Lalonde, M. Pierre Lessard-Blais, M. François Limoges, Mme Marie-Andrée Mauger, Mme Sophie Mauzerolle, M. Peter McQueen, M. Luis Miranda, M. Sonny Moroz, Mme Martine Musau Muele, Mme Vana Nazarian, M. Jérôme Normand, M. Alex Norris, Mme Dominique Ollivier, M. Sylvain Ouellet, Mme Laura Palestini, M. Jocelyn Pausé, M. Dominic Perri, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, M. Luc Rabouin, M. Giovanni Rapanà, Mme Chantal Rossi, Mme Julie Roy, M. Aref Salem, M. Abdelhaq Sari, M. Serge Sasseville, M. Craig Sauvé, Mme Despina Sourias, Mme Émilie Thuillier, Mme Véronique Tremblay, M. Alain Vaillancourt, Mme Stephanie Valenzuela, Mme Maja Vodanovic et Mme Alba Zuniga Ramos

AUTRES PRÉSENCES :

M. Serge Lamontagne, Directeur général
M^e Domenico Zambito, Greffier adjoint de la Ville
M. Michel Turcotte, Analyste-rédacteur
Mme Marie Desormeaux, Conseillère - analyse et contrôle de gestion

En ouverture, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et fait la déclaration suivante :

« Nous reconnaissons que nous sommes sur un territoire autochtone millénaire, lieu de rencontres et de diplomatie entre les peuples ainsi que du Traité de la grande paix. Nous remercions la nation Kanien'keha:ka (Mohawk) de son hospitalité sur ce territoire non-cédé. »

Ensuite, la présidente du conseil invite les personnes présentes à observer une minute de silence.

Après le moment de recueillement, la présidente du conseil déclare la séance ouverte en souhaitant à toutes et à tous un bon conseil municipal.

1 - Période de questions du public

La présidente du conseil appelle le point « Période de questions du public ».

La présidente du conseil fait lecture de la seule question transmise par le public via un formulaire Web.

Prendre note que la question du public ci-dessous est reproduite au procès-verbal telle qu'elle a été reçue, sans révision, ni modification.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Tanya-Michelle Contente	M. Pierre Lessard-Blais	Le 22. déc. vous me dite que la lettre du 11 novembre de M. Gagnon clarifiait l'enjeu. Non, il ignore sa promesse de Sept. 2020 pour agrandir le stationnement sans une autre demande, car le projet de règlement actuel a une lacune d'inclusion de mobilité réduite. Durant la première conversation avec moi de mercredi passé avec Mme Ariane, votre attachée politique, elle s'est excusée pour la lacune de compréhension de l'arrondissement envers l'enjeu de mobilité réduite, ainsi que la mention d'une pétition aucunement représentative du voisinage, qui inclut 23 personnes qui propage de la haine envers une personne à mobilité réduite. Je confirme que votre Cabinet a maintenant finalement compris la problématique qui a été aussi soulevé au Cabinet du Ministre de Transport du Québec, qui m'a dit que je mentionnais un excellent point et d'en parler avec MHM, chose que j'ai faite, donc, j'attends une solution pour lundi, le 17 janvier tel que promis, n'est - ce pas? Merci pour votre aide+bon congé

N'ayant plus d'autres questions, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, déclare la période de questions du public close à 10 h 05. Elle remercie la personne qui a soumis sa question par écrit à l'avance pour faire état de ses préoccupations aux membres du conseil.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, la présidente du conseil déclare la période de questions des membres du conseil close à 10 h 05.

CM21 1415

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 24 décembre 2021 tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CM21 1416

Adoption - Règlement modifiant le Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile*

Après avoir informé le conseil municipal du sujet en titre devant faire l'objet de délibérations lors de la séance du conseil d'agglomération du 24 décembre 2021 et avoir exposé la position à prendre;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

que l'orientation du conseil municipal soit :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement intérieur du conseil d'agglomération sur la délégation au comité exécutif du pouvoir du conseil d'agglomération de renouveler l'état d'urgence en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* ».

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

1212675052
80.01 (42.01)

La présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, cède la parole à la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante.

La mairesse de Montréal prend la parole et adresse ses meilleurs vœux à ses collègues du conseil municipal et à l'ensemble de la population Montréalaise. Mme Plante mentionne que malgré la période instable dans laquelle nous vivons il est important de se reposer et de réduire au minimum les rencontres durant la pause des fêtes. Mme Plante invite également les conseillers à ne pas hésiter à tendre la main aux personnes seules et démunies, tout en respectant les mesures sanitaires.

La mairesse de Montréal poursuit et invite les membres du conseil à profiter de ce temps de repos puisque la dernière année a été très chargée notamment avec la gestion de la pandémie et la campagne électorale. Mme Plante conclue en remerciant l'ensemble de la fonction publique qui a été au rendez-vous durant la dernière année et leur souhaite un très joyeux temps des fêtes.

La présidente du conseil remercie la mairesse de Montréal pour son intervention et cède la parole au chef de l'opposition officielle M. Aref Salem.

Le chef de l'opposition officielle prend la parole et mentionne que ses premières pensées vont vers les personnes qui sont atteintes de la COVID-19 et qui doivent s'isoler, durant le temps des fêtes, ainsi qu'aux travailleurs de la santé qui ont travaillé très fort durant la dernière année, et qui seront encore au travail durant le temps des fêtes.

En conclusion, le chef de l'opposition officielle dirige ses pensées à l'ensemble de la population montréalaise et à l'ensemble des membres du conseil un très joyeux Noël, et souhaite que la prochaine année se déroule de façon plus normale, et sans COVID-19.

En conclusion, la présidente du conseil, Mme Martine Musau Muele, souligne que les circonstances actuelles sont extraordinaires. Elle adresse ses meilleurs vœux à l'ensemble des membres du conseil municipal, ainsi qu'à toute la population montréalaise, avec un message de solidarité envers les uns et les autres afin de protéger les personnes les plus vulnérables et de se retrouver en santé en 2022.

À 10 h 26, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente du conseil déclare l'assemblée levée.

Martine Musau Muele
PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Domenico Zambito
GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE